

# Etat civil de Porrentruy

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 94

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257097>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bres, nous en arriverons à conclure qu'il y a presque autant d'êtres vivants dans 360 grammes d'un fromage de ce genre, qu'il y a d'êtres humains sur la terre.

D'ailleurs, ces constatations n'empêchent en rien le fromage d'être un aliment excellent, très nutritif et très digestible, y compris ses microbes, et peut-être même à cause de ses microbes.

## Un Romain!

Ce matin-là, le père Flampart apporta un soin méticuleux à sa toilette et à celle du phare dont il était gardien, tout comme à la veille d'une inspection générale, lavant, brossant, astiquant, polissant...

Jamais les armatures de cuivre n'avaient brillé d'un tel éclat : jamais les grosses lentilles n'avaient jeté tant de feux ; jamais le vieux Mathurin n'avait été si soigneusement rasé !...

— Une vraie barbe de marié ! pensait-il en caressant ses joues hâlées, dont la peau brune, hérissée d'ordinaire de crins durs et piquants comme une pelote d'aiguilles, était douce comme un velours.

Le père Flampart allait-il donc convoler en secondes noces, à plus de soixante ans, et comptait-il introduire subrepticement une nouvelle épouse dans le logis, aussi haut que peu large, à lui généreusement octroyé par l'Etat ?

Non, aussi esclave de sa consigne que fidèle au souvenir de sa chère défunte, dont le portrait, dans un cadre de coquillages, était accroché au-dessus de son étroite couchette, le vieux loup de mer ne songeait à rien de pareil ; et, ses préparatifs terminés, ce fut sans le moindre remords qu'il vint se planter devant l'image de feu Mme Flampart, lui demandant naïvement, comme si elle pouvait répondre :

— Hein ! la mère, es-tu contente ?

Contente ! Oh ! oui, elle était contente !

Et ses bons yeux, qui avaient tant pleuré, semblaient maintenant sourire.

Pensez donc ! sept ans sans revoir son Pierrot si aimé, si choyé, si gâté !

— Trop même ! bougonnait parfois le père, qui n'avait que ce mot à la bouche : « La discipline ! »

Pierrot ayant fort mauvaise tête, les choses se gâtèrent tant et si bien que, un beau jour, le père se rendit au bureau de la Marine et l'embarqua, sans tambour ni trompette, sur l'*Epervier*, aviso en partance.

Il y avait sept ans de cela ! Sept longues années pour les deux vieux époux, dont la pauvre Mme Flampart n'avait pas eu la patience d'attendre la fin...

Aujourd'hui, Pierrot était devenu sage, et il allait revenir, les galons de quartier-maître sur la manche, la croix sur la poitrine.

— Tu avais raison, la mère : mauvaise tête, mais bon cœur, tout comme ton pauvre Flampart.

« Mais enfin ! tu sais, la vieille, c'est un peu ta faute, ce qui est arrivé ; t'as beau dire ! Si tu ne lui avais pas tant laissé la bride sur le cou, à ton Pierrot, tandis que j'étais ici... ou ailleurs... »

— Ailleurs surtout, semble répondre le sourire indulgent et un peu moqueur de dame Flampart.

« Vois-tu, mon vieux, si tu n'avais pas pris si souvent le chemin du cabaret, le petit n'aurait pas oublié celui de la maison. »

Flampart entend ces paroles aussi dis-

tingement que si sa défunte venait de les prononcer, et baisse la tête sous le reproche : ce qui ne l'empêche pas d'invoquer la discipline. Comme le lui a dit une fois un commis-voyageur, à qui il narrait ses chagrins entre deux bouteilles :

— Vous êtes un Romain, monsieur Flampart !

Et, sans savoir au juste ce que cela signifiait, le vieux Mathurin s'en était montré tout fier.

Cependant, à cette heure, il ne rappelait qu'imparfaitement Brutus...

...Encore deux heures...

Les yeux fixés sur le cadran, il espère son fils (*espérer*, sur les côtes, signifie attendre) ; il se languit à regarder tourner les aiguilles lentement, si lentement que la tentation lui vient de les pousser du doigt.

Et il va, vient, se promène non de long en large, mais de bas en haut, comme un écureuil en cage.

Enfin, n'y tenant plus, il se jette sur sa couchette, prend un vieux journal, cherche les nouvelles maritimes et commence à lire :

« Une épouvantable catastrophe vient de désoler le port de Toulon... »

(A suivre.)

## Etat civil

DE

PORRENTRU Y

Mois de septembre 1907

### Naissances.

Du 1. Travaglini Edigio Virgilio Marius, fils de Joseph, étameur, de Polla, Novare (Italie), et de Henriette née Lungi. — Du 3. Frese Emilia Ernestine Rosalie, fille de Ferdinand, menuisier, de Caserta (Italie), et de Irène née Bernasconi. — Du 10. Stouder Andrée Marie Louise, fille de Paul, loueur de chevaux et voitures, de Courtedoux, et de Marie née Varrin. — Du 11. Héche Ernest Léon, fils de Ernest, manœuvre, de Cornol, et de Alvina née Guenin. — Du 12. Doyon Paul Henri Célestin, fils de Lucien, cordonnier, de Vendincourt, et de Irma Flora née Doyon. — Du 16. Tschäppât Martha, fille de Edouard, technicien, de Boujean, et de Elisabeth née Steiner. — Du 16. Fridelance Jeanne Louise, fille de Edgar, typographe, de Charmoille, et de Louise née Froidevaux. — Du 17. Vermot Georges Emile, fils de Georges Paul, directeur d'usine, de Cerneux-Péquignot, et de Cécile née Eschmann. — Du 18. Froidevaux Sylvain Stanislas, fils de Stanislas, fabricant d'horlogerie, de Muriaux, et de Hélène née Richter. — Du 26. Jobin Joseph Adolphe, fils de Ariste, cordonnier, des Bois, et de Adèle née Billieux. — Du 27. Beuchat Lucie Marie Adèle, fille de Joseph, horloger, de Undervelier, et de Aline née Champion. — Du 29. Boillat Fernand Félicien, fils de Ali, fabricant d'horlogerie, de la Chaux des Breuleux, et de Marie Hélène née Jeandupeux. — Du 30. Frossard Georges Lucien, fils de Xavier, monteur de boîtes, de Ocourt et de Marie née Nicol.

### Mariages.

Du 2. Siegrist Fernand, employé aux C. F. F., de Menziken, et Dubois Lucia, couturière, des Enfers. — Du 20. Briemann Xavier, boulanger de Porrentruy, et Létondal Marie, de Croix, terroir de Belfort. — Du 24. Lachat Albin, ingénieur, de Laupersdorf, et Kling Valérie, de Barr, cercle de Schlettstadt, Alsace-Lorraine. — Du 24. Kling Edouard, peintre en bâtiments, de Barr, cercle de Schlettstadt, Alsace-Lorraine, et Lachat Lina, de Laupersdorf.

### Décès.

Du 12. Anklin Joseph, inspecteur des forêts, de Liesberg et de Porrentruy, né en 1846. — Du 13. Voirol François, hôtelier, des Genevez, né en 1864. — Du 18. Bonvallat Jeanne Maria, fille de Joseph, de Miécourt, née en 1907. — Du 19. Parr Georges William, fils de William Georges, de New-Eltham, comté de Kent (Angleterre), né en 1907. — Du 22. Monnat Clément, journalier, de Saignelégier, né en 1832. — Du 23. Meyer François, de Asuel, né en 1844. — Du 28. Frossard Eugène, apprenti-sellier, de Ocourt, né en 1886. — Du 30. Bourrut Gustave, horloger, de Grandfontaine, né en 1866. — Du 30. Maître Berthe, fille de Eugène, de Courtedoux, née en 1897.

## LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mau.

In djuene hanne de M. était embétay de demoray peté ditant que tos ces de son aidge se dévelopin po bayie des bons soudais. Ses caimerades l'aipelint le *tambour*. Sai tainte que l'aivait adoptay iy dié in djo : Sais-te poquoi te demores dinche peté, ai peu que ces de ton aidge crâchant dinche bin ? I veux te le dire. An crat pu lai neu que de djo. Toi tiaint t'es à ié, te te rôles en in gueurméché, comme in heurson, te te coutches en tchin de fasil. Ai fâ t'étendre taint que te poré, te veux vois dain quéque temps comme te veux veni long.

Lai neu aiprés, po ne pu être in dondgie de se recoutchie comme in djuene tchait. le peté tambour s'était pendu doues gross pieres és piee. I ne sais pe s'ai l'é continuay, ni s'ai l'a veni gros. I ne l'ai pu revu

Stu que n'ape de bos.

## Passe-temps

Solutions du N° du 13 octobre 1907.

Devises : Une pendule marque les heures, tandis qu'une personne aimable les fait oublier.

C'est un point.

C'est la ville de Laon (l'an).

### Charades grammaticales

Mon premier est une particule qui se me à la place de la préposition, *pour*. Mon second est un adj. indéfini qui indique la ressemblance. Mon tout indique un endroit consacré à la prière ?

Mon premier est un adv. dont les différentes significations indiquent l'infériorité. Mon second est un adj. poss. masculin sing. Mon tout est un instrument de musique ?

Editeur-imprimeur G. MORITZ, gérant.